

dirige, sans intermédiaire, par une sorte de secret instinct.”—
 “Exalter outre mesure les vertus naturelles comme si elles répon-
 daient davantage aux mœurs et aux besoins de notre temps, et
 comme s’il était préférable de les posséder, parce qu’elles dispo-
 seraient mieux à l’activité et à l’énergie”—“Partager les vertus
 chrétiennes en deux classes : les “passives” et les “actives”.

Opinions nouvelles et assertions fausses, celles qui concer-
 nent les vœux prononcés dans les Ordres religieux. Les américa-
 nistes affirment “que ces engagements sont tout à fait contraires
 au génie de notre époque, en tant qu’ils restreignent les limites de
 la liberté humaine.” La fausseté de ces assertions ressort “de la
 pratique et de la doctrine de l’Eglise, qui a toujours eu la vie
 religieuse en haute estime.”

Proposition contre laquelle les fidèles sont mis en garde :
 “Il faut abandonner le chemin et la méthode suivis jusqu’à ce
 jour par les catholiques pour ramener les dissidents et employer
 désormais d’autres moyens.”

Voilà les doctrines qui constituent l’américanisme condam-
 né par le Pape. On peut les ramener à deux points principaux :
 un culte exagéré de la liberté et de l’initiative individuelles, et la
 tendance à vouloir en Amérique une Eglise particulière, aussi
 distincte par son orientation de l’Eglise telle qu’elle existe et
 agit dans les pays latins, que les mœurs américaines sont dis-
 tinctes des mœurs européennes. A cela le Pape répond : “Il n’y
 a qu’une Eglise, une par l’unité de la doctrine comme par l’unité
 du gouvernement, c’est l’Eglise catholique ; et parce que Dieu a
 établi son centre et son fondement sur la chaire du bienheureux
 Pierre, elle est, à bon droit, appelée Romaine, car *là où est Pierre,
 là est l’Eglise.*”

Ces doctrines, ces affirmations, ces idées que le St. Siège vient
 de déclarer contraires à l’enseignement de l’Eglise, fausses, dange-
 reuses, téméraires et imprudentes, ont-elles été promulguées, pré-
 conisées, débattues ? Assurément. En douter serait faire à l’au-
 torité suprême l’injure de croire qu’elle combat contre un mythe.
 Elles s’étaient à foison dans la traduction française de la “Vie du
 P. Hecker” du P. Elliott. Elles ont été mises en lumière et vigou-
 reusement combattues par l’abbé Maignen, à qui le document
 pontifical donne singulièrement raison. Elles comptaient des
 adeptes et des défenseurs de tout rang et de toute catégorie, non-
 seulement aux Etats-Unis, mais en Europe, des hommes puissants
 par la parole et par la plume, actifs, ambitieux de créer une
 école.

On voit donc à quelle nécessité répond cet admirable exposé